

Généreusement offert à la ville par M. SIMON

L'oratoire Saint-Antoine perpétue le souvenir du premier hôpital de Briey

Il y a quelques jours, les Briotins apprenaient que la « Chapelle Saint-Antoine » était donnée à la ville par son propriétaire M. Simon. Qui, à l'occasion d'un passage à la ville basse, n'a jeté un coup d'œil curieux à travers les grilles qui ferment ce modeste oratoire ? Il est si minuscule, à côté de l'entrepôt de brasserie qui le flanque d'une part, si vétuste à côté de son autre voisin, garage moderne...



Vue actuelle de l'oratoire St-Antoine, en bordure de la rue de Metz (cliché septembre 2017).

Ce n'est pas un monument historique à proprement parler ; l'édifice date des années qui suivent la grande tourmente révolutionnaire, la statue est du dix-septième siècle finissant, et fut d'abord placée près de l'autel Notre-Dame, dans l'église paroissiale. Mais, comme au faubourg Saint-Antoine il fallait son « saint Antoine », on lui fit faire le voyage de la ville haute à la ville basse, sans se préoccuper s'il s'agissait bien du saint patron de l'ordre des Antonistes hospitaliers qui, pendant des siècles, soignèrent les malades de Briey et des environs dans un établissement qui se trouvait exactement là où M. Breton possède son dépôt de boissons gazeuses. Curieux destin que celui de cette « Maison-Dieu » de Briey...

Les origines de l'hôpital « Sous Briey »

Si l'on ignore la date de la fondation de l'hôpital que les actes anciens nommèrent « hôpital sous Briey », on sait qu'il existait déjà au début du treizième siècle. En effet, en 1235, le très pieux comte de Bar, Henri II, qui tenait le fief de Briey de l'évêque de Metz, avec le consentement du duc de Méranie, dotait l'hôpital de Briey d'une rente de 25 quartes de blé à prendre sur le grenier de la ville, et de cent sous tournois sur les assises de Mairy. (Arch. Mthe-et-Mlle, H. 1713, n° 1).

L'hôpital « sous Briey », alors administré par les religieux de Saint-Pierremont, ne recevait que les malades considérés comme non contagieux, alors que les lépreux étaient soignés dans une succursale de la Maison-Dieu de Briey, dans la campagne voisine, à la léproserie de Ménaumont (ban des Baroches). Notons que, déjà, les pauvres étaient soignés gratuitement, les plus fortunés devant s'acquitter par des dons variables des soins dont ils auraient été l'objet.

En 1238, Henri II, qui allait partir pour la Croisade, renouvela ses dons à l'hôpital de Briey et à la léproserie de Ménaumont, à qui il accorda quelques rentes à condition qu'on y reçût les lépreux de la ville de Briey (Mthe-et-Mlle, H. 1715/1°). Henri II quitta la France en novembre 1239, pour s'en aller mourir dans les sables, près de Gaza...

Cependant, l'hôpital de Briey prenait de l'importance et, en mars 1257, Thiebault II, comte de Bar, sollicitait, au nom des religieux de Saint-Pierremont, l'autorisation pour ceux-ci de célébrer la messe à l'hôpital de Briey. L'autorisation fut accordée par Jacques de Lorraine, évêque de Metz, à condition que les honoraires de messes fussent versés à l'abbaye, qui patronnait alors la paroisse de Briey. (Bibliothèque nationale, lat. 12866 f° 11 v° n°32).

« Le samedi devant Pâque fleurie » de l'année 1265, Thiebaut II confirmait un don de Huin de Pénil à la léproserie de Ménaumont, dépendant de la Maison-Dieu de Briey : le quart du moulin de Longpré (aujourd'hui détruit), des terres à Ménil, Pénil, Bonviller, Avril, Auboué, Moineville et Norroy-le-Veneur, etc.

Enfin, en 1289, l'abbaye de Saint-Pierremont cédait au maire de la « Maison de Briey et de Ménaumont » cinq quartes de blé qui lui étaient dues sur le moulin de Longpré, en échange de ce que Ménaumont avait sur les dîmes de Saint-Saumont (ban d'Anoux).

L'hôpital « Sous Briey » passe aux Antonistes

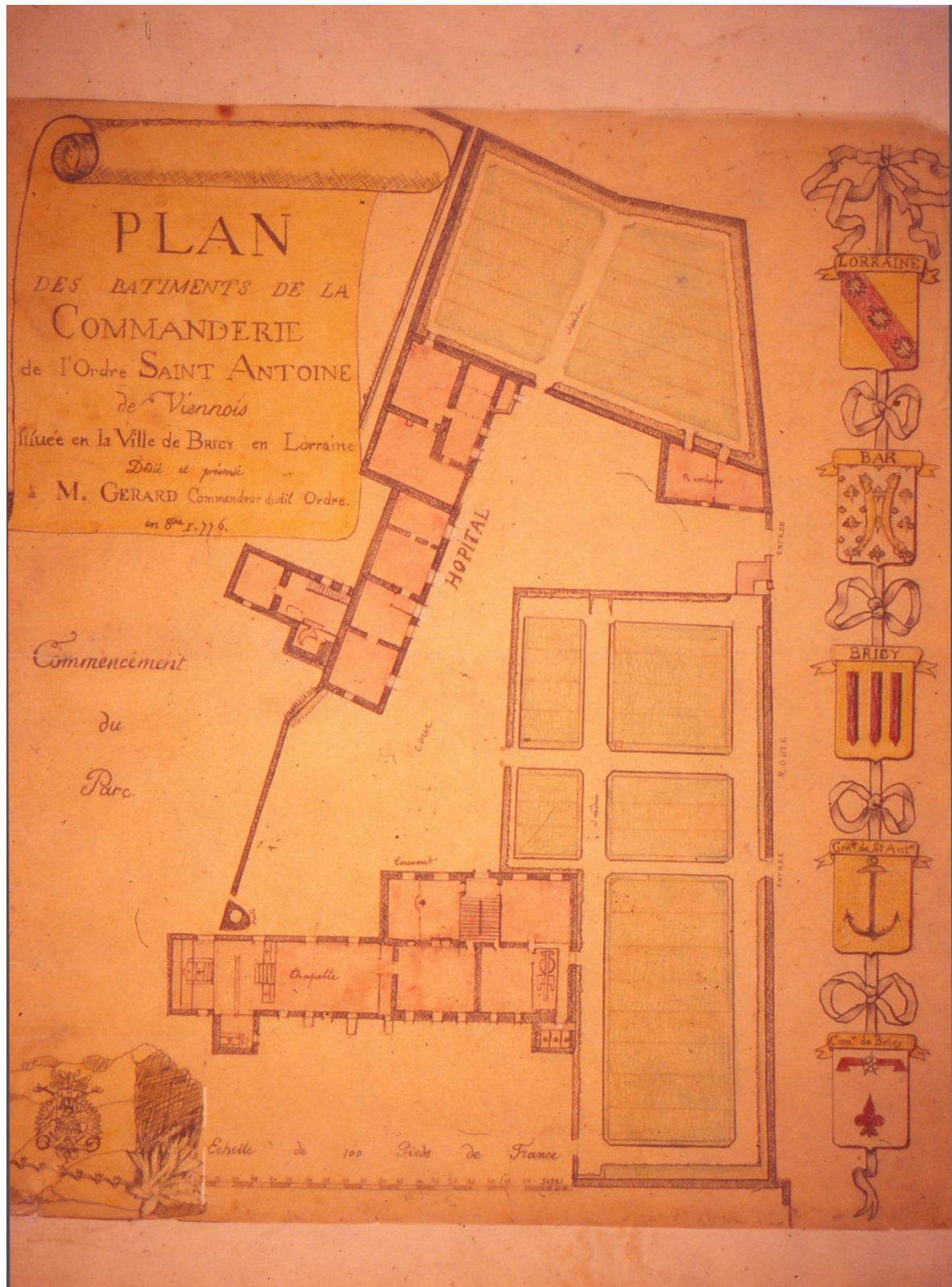
Vers 1374, le comte Robert de Bar donna l'administration des Maison-Dieu et Maladreries (léproseries) de Saint-Mihiel, Condé, Génicourt, Dun, Varennes, Briey et Etain, à Pierre de Bassey commandeur d'Alcey (localité non identifiée), pour les posséder sa vie durant, sous la réserve cependant du droit des administrateurs qui en auraient eu précédemment la charge à vie. Aux termes de la donation, la Maison-Dieu de Briey devait appartenir à l'ordre de Saint-Antoine, à la mort du commandeur. Que s'était-il donc passé ?

Les Maisons-Dieu n'étaient pas seulement, alors, des hôpitaux au sens moderne du mot ; elles devaient loger et héberger, pendant un jour ou deux, de pauvres voyageurs pour les aider à continuer leur route. Mais, soit négligence, soit cupidité, les religieux ne songèrent plus qu'aux profits et délaissèrent toutes œuvres d'hospitalité. A la suite de nombreuses plaintes, Robert, duc de Bar, s'adressa au supérieur général des religieux de Saint-Antoine-en-Viennois, de l'ordre de Saint-Augustin, dont la charité était devenue proverbiale à l'époque. En même temps, le duc fit procéder à une révision de toutes les fondations et au relevé des charges des hôpitaux et, le 26 juin 1385, il rédigeait ses lettres-patentes par lesquelles il confiait aux Antonistes la maison-Dieu de la ville de Bar « et nostre maison-Dieu ou hospital, séant en nostre ville de Briey estant à présent en nostre main » avec tous les édifices, maisons et granges (fermes), héritage, possessions, droits, cens, rentes, profits et émoluments quelconques appartenant aux dites maisons-Dieu et hôpitaux, tant dedans les dites villes que dehors ». (Servais, Ann. du Barrois, 1295 – Dr Baillot, Mémoires de la Société des lettres de Bar-le-Duc, 1876, pp. 203/204 et 256.)

En janvier 1391, Robert de Bar, à Saint-Mihiel, transige avec le commandeur de l'hôpital Saint-Antoine, frère Besançon d'Arbois, et frère Pierre de Buxières, maître et gouverneur de la maison de Ménaumont, qui avait droit à 40 quartes de blé sur le moulin de Longpré. Or, le moulin

était déjà en ruines. Comme il était banal et susceptible de rapporter de gros revenus, en raison de l'obligation faite aux habitants des environs d'y venir moudre, le duc de Bar autorisa Pierre de Buxières à le faire reconstruire à ses frais, tout en lui donnant, dans les forêts de Briey, les bois nécessaires à cette reconstruction. (Arch. Meuse, Cart. Briey, f° 115.)

Ainsi l'hôpital Saint-Antoine continuait-il à « gouverner » la léproserie où, en 1410, on signale au moins deux lépreux de Briey : un bourgeois de la ville et la fille d'un autre bourgeois devenue « ladresse ».



Plan des bâtiments de la Commanderie de l'ordre de Saint-Antoine réalisé en septembre 1776 (archives R. DEHLINGER).

Un autre accord, daté de 1522, nomme frère Pierre Margayan commandeur et administrateur de « l'hôpital sous Briey de Monsieur Saint-Antoine », à propos des règlements de Ménaumont. D'ailleurs, dans son dénombrement de 1506, le célèbre Gérard d'Avillers signalait que les terres de Ménaumont appartenaient « à ceux de Saint-Antoine de Briey ». (La léproserie de Ménaumont n'existait plus en 1681.) (Cf. Henri Lepage, journal de la S.A.L., 1874, I. pp. 6 à 13.)

La chapelle Saint-Antoine et le siège de 1475

Nous avons cité Gérard d'Avillers. On sait qu'il défendit Briey contre Charles-le-Téméraire, lors du siège de septembre 1475. Il existe une légende assez curieuse, concernant la chapelle Saint-Antoine lors de ce siège, que rapporte le procureur général Remy en ces termes : « Un cas advient durant ce siège, plein d'étonnement et d'admiration. Ce fut qu'un soldat bourguignon, s'étant mis en devoir, avec plusieurs blasphèmes exécrables, de rompre la porte d'une chapelle de Saint-Antoine, qui est hors ladite ville de Brie (sic), se sentit à l'instant espris d'une ardeur qui l'embrasa tellement par tout le corps que la mort s'en ensuivit sur-le-champ) ». (Le même fait est relaté par Dom Calmet, tome III, preuves, col. 56 et 57).

On sait que, malgré ce « miracle », Briey dut capituler. Quant à Nicolas Remy, qui devait avoir le goût des incendies, miraculeux ou non, disons au passage qu'il fut surnommé le « Torquemada de la Lorraine » pour avoir, en 15 ans, envoyé au bûcher plus de 900 personnes accusées de sorcellerie, à la fin du XVI^e siècle. On peut donc douter de la véracité du récit d'un pyromane aussi répugnant...



Il y a encore quelques années, l'oratoire abritait une statue de Saint-Antoine, aujourd'hui absente de son emplacement d'origine (cliché vers 1975, archives R. DEHLINGER).

La fin de l'hôpital

Et puis, avec le temps, l'hôpital Saint-Antoine périclita. Après avoir connu aux XVI^e et XVII^e siècles une honnête existence de petite maison hospitalière, il fut concurrencé par d'autres établissements charitables de la ville, en particulier l'hospice Sainte-Anne, fondé en 1760 par Stanislas Leczinski, duc de Lorraine, et confié aux Filles de la Charité.

Dès 1750, l'hôpital sous Briey n'a plus qu'un seul religieux, et il est probable que l'établissement fut fermé peu après, sans qu'on sache exactement pour quelles raisons... Les malades étaient-ils devenus plus rares ? Ou la charité moins vive ? Ou bien préférait-on dès lors se faire soigner à domicile ? On ne sait.



Vue générale au début du XX^{ème} siècle de la Brasserie Saint-Antoine, construite à l'emplacement de la Commanderie. En avant des bâtiments, on aperçoit l'oratoire Saint-Antoine, qui rappelle le souvenir de l'ancien hôpital.

Toujours est-il que l'hôpital qui, pendant des siècles, avait accueilli les miséreux, disparut. En 1776, l'ordre de Saint-Antoine fut dissous en France et réuni à l'ordre de Malte. Les Antonistes de Briey vont se disperser. L'un d'eux, Joseph-François Dusquesnoy se retira dans l'île de Malte en 1792. La Révolution le considéra comme émigré. Mais son neveu, Louis-François Duquesnoy et Jean-Nicolas Guérard, tous deux ex-Antonistes de Briey, compromis dans la grave affaire de haute trahison à laquelle participèrent, hélas ! 24 Briotins lors de l'invasion de 1792, furent condamnés à mort par contumace. Ils s'étaient réfugiés à Sept-Fontaines, au Luxembourg, d'où, avec les autres accusés, ils signèrent une adresse aux ennemis de la patrie, dans laquelle ils les assuraient de leur dévouement... La Terreur passée, la République, généreusement pardonna...

Et, il n'y a pas si longtemps, on pouvait encore lire sur la façade de l'établissement : « Sauerkraut-Fabrik » (Fabrique de choucroute), souvenir de l'occupation allemande de 1914-1918...

N'est-il pas insolite, le destin de notre vieil « hôpital sous Briey » ? Et ne faut-il pas doublement louer le donateur pour son beau geste ? Car n'est-ce pas à notre ville, si audacieusement tournée vers l'avenir, qu'il appartient de maintenir les derniers vestiges d'un Briey d'autrefois, si chargé d'histoire ?

Robert DEHLINGER

Article paru dans « Le Républicain Lorrain » du 22 janvier 1960, documenté par le C.P.H.J.